



le changement de plaques elctriques...

Par **villain**, le **16/11/2008** à **16:23**

Bonjour et merci pour votre service,

Le propriétaire de mon appartement ne veut pas changer mes deux plaques electriques en disant qu'il les a changées il n'y a pas longtemps (pas depuis que je suis dans son appartement. L'une des plaques fait sauter les fusibles et je l'ai donc condamnée et ne m'en sers plus et l'autre me donne des décharges electriques. Je n'ai pas payé mes deux derniers loyers disant à l'agence qui s'occupe de ma location que je ne mettais pas de mauvaise volonté à payer(mais que tant que le propriétaire ne me changerait pas mes plaques je suspendrais les paiements de mes loyers.

Coment dois je procéder pour que cette affaire se règle au mieux ?

Vous remerciant et vous adressant mes meilleures salutations,

Virginie Villain

Par **LaFourmis**, le **28/11/2008** à **22:57**

Bonsoir,

Je pense que vous vous mettez en tord en suspendant d'autorité le paiement de vos loyers.

Par **jacotte**, le **30/11/2008** à **18:50**

Surtout n'interrompez pas le versement de votre loyer . Vous seriez gravement en tort.

Avertissez votre propriétaire par lettre recommandée avec AR des problèmes que vous rencontrez.

Faites faire un devis par un electricien envoyez le au propriétaire

Et menacez votre propriétaire de faire appel à une association de locataire